

**EXPOSE SOMMAIRE**  
**(Article R 225-81 du Code de commerce)**

A la suite du décès de Monsieur Daniel VELASCO, administrateur et Président du Conseil d'Administration, survenu le 29 octobre 2018, la société CESAR constate la vacance du poste d'administrateur.

En conséquence, la société CESAR convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 17 avril 2019 à 11 heures au CEJCS situé 12 rue Lalo – 75116 Paris à l'effet de procéder à la nomination d'un nouvel administrateur.

A été pressenti :

Monsieur Frédéric DELAUNAY  
Né le 31 août 1970 à Chinon,  
De nationalité française,  
Demeurant 55, route de la Croix Genêt – 49680 NEUILLE

Pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Monsieur Frédéric DELAUNAY, préalablement pressenti, a déclaré accepter lesdites fonctions d'administrateur sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale.

Monsieur Frédéric DELAUNAY bénéficie d'un contrat de travail au sein de la société depuis le 20 février 2012 en qualité de Directeur et Responsable Administratif et Financier lequel contrat ne subira aucune novation et continuera de recevoir pleine et entière application dans toutes ses dispositions.

Les administrateurs en fonction